

**Nombre de membres
en exercice:** 9

Procès-verbal Séance du jeudi 13 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 05 octobre 2022, s'est réunie sous la présidence de François-Olivier MANSON.

Présents : 7

Sont présents: Alain BERNET-URIETA, Romain CAYREY, Damien COATRINÉ, François-Olivier MANSON, Evelyne MARERE, Estelle MENGELATTE, Eric THOLE

Votants: 9

Représentés: Audrey BOYRIE, Susannah REYNOLDS

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Estelle MENGELATTE

Objet: Vote de crédits supplémentaires - Beaucens - DE 2022 41

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
681 (042)	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2903.00	
TOTAL :		2903.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2803 (040)	Frais d'études, recherche et dévellop.		2096.00
281531 (040)	Réseaux d'adduction d'eau		327.00
281532 (040)	Réseaux d'assainissement		480.00
TOTAL :		0.00	2903.00
TOTAL :		2903.00	2903.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Objet: Amortissement immobilisations 2021 - DE 2022 42

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient d'amortir les travaux et études réalisés en 2021, énoncés ci-dessous:

Liste des immobilisations 2021 :

Article 203 :	Étude recherche nouvelle source eau (2ème acompte et solde étude Cabinet Boubée-Dupont, étude dimensionnement tuyaux STEP)	4 191,00 €
Article 21531 :	Travaux sur réseau eau (Pose stabilisateur de pression réseau eau, Création encorbellement réseau eau)	6 540,00€
Article 21532 :	Travaux sur réseau assainissement (Tuyaux raccordement station épuration de Préchac)	9 600,00 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Adopte les durées d'amortissement telles qu'elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous, pour les immobilisations énumérées ci-dessus et pour les immobilisations à venir imputées sur les articles 203, 20412, 21531 et 21532 :

Biens à amortir	Durée d'amortissement
Frais d'études non suivis de travaux - Art 203	2 ans
Subv.Public, bâtiments, installations - Art 20412	15 ans
Travaux réseau adduction eau - Art 21531	20 ans
Travaux réseau assainissement - Art 21532	20 ans

Mandate Monsieur le Maire pour passer les écritures comptables correspondantes en section de fonctionnement et d'investissement.

Objet: Demandes de subventions pour le projet d'interconnexion eau avec la commune de Villelongue - DE 2022 43

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conclusions du schéma directeur qui indiquent la nécessité de réaliser des travaux permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable. La solution retenue consiste à créer une interconnexion avec la Commune de VILLELONGUE. Il indique sa volonté de réaliser les travaux nécessaires.

Il ajoute qu'un dossier de subvention va être établi dans ce cadre.

Il convient maintenant de solliciter de l'Agence de l'Eau, du Département et de tout autre partenaire institutionnel, le maximum de subventions possibles pour cette opération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** de solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour cette opération.
- **PRÉCISE** que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt.

Le Maire
M. François-Olivier MANSON



Mme Audrey BOYRIE



M. Romain CAYREY



Mme Estelle MENGELATTE



M. Eric THOLE

M. Alain BERNET-URIETA
1er Adjoint



M. Damien COATRINÉ



Mme Evelyne MARERE



Mme Suze REYNOLDS

